Image not found or type unknown

Arnaque trading en ligne : privat-epargne.com

Actualité législative publié le **14/09/2016**, vu **1519 fois**, Auteur : Me Gael COLLIN

Vous vous êtes fait arnaquer par la plateforme de trading en ligne privat-epargne.com ?

Privat-epargne.com était une plateforme de « trading » en ligne d'options binaires créée le 21 septembre 2015.

Il est indiqué sur la plateforme que celle-ci est exploitée par une société dénommée : Kasuar Ventures Ltd (UK).

La société Kasuar Ventures Ltd (UK) a été créée le 13 novembre 2014, était immatriculée en Grande Bretagne sous le numéro 09309818, gérée par M. Angelos Karagiannis et a été dissoute le 26 avril 2016.

Le Whois[1] du site est **anonyme.**

Cette plateforme semble être liée à d'autres plateformes mentionnées sur la liste noire de l'AMF :

- Solution-capital.com (IP commun mentionnée sur le Whois)
- Angels-investors.com (IP commun mentionnée sur le Whois)
- Gestions-epargne.com (Société Kasuar Ventures Ltd en commun)
- Option-trend.com (Société Kasuar Ventures Ltd en commun)
- Privat-epargne.com (Société Kasuar Ventures Ltd en commun)

La plateforme Privat-epargne.com apparait également sur la liste noire de l'AMF.

Si vous avez été victime de cette plateforme, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier votre dossier* : gael@gaelcollin.com.

Voir aussi l'article sur la récupération des fonds suite à une arnaque au trading d'options binaires ici.

Je suis à votre disposition pour toute action ou information.

Collin Gaël - *Avocat à la Cour*
Cabinet 22L Avocats
22 rue de Longchamp - 75116 Paris
@: contact@22l-avocats.fr
tél. 01.81.70.34.56
site : www.22L-avocats.fr

**étude préalable de dossier gratuit.*

[1] **Whois** (contraction de l'anglais *who is?*, signifiant « qui est ? ») est un service de recherche fourni par les registres Internet, par exemple les Registres Internet régionaux (RIR) ou bien les registres de noms de domaine permettant d'obtenir des informations sur uneadresse IP ou un nom de domaine.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés